

Eidgenössisches Departement des Innern EDI

Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen BLV



### Bulletin Radar de juin 2020 (29.05.2020 - 25.06.2020)

#### But du Bulletin Radar :

Le Bulletin Radar présente une évaluation et une compilation des informations sur la situation internationale et sur la propagation des principales épizooties et maladies animales importantes pour la Suisse. Ces informations permettent de détecter et de communiquer de manière précoce les risques potentiels pour la Suisse. Le Bulletin Radar paraît chaque mois. Remarque : en cas d'épisode d'épizootie menaçant ou déclaré en Suisse, ce sont les modes de communication de la Gestion des événements au sein du Service vétérinaire suisse qui s'appliquent.

Sources consultées : <u>ADNS</u>, <u>AHO</u>, <u>OSAV</u>, <u>Defra</u>, <u>PAFF Committee</u>, <u>FLI</u>, <u>Healthmap</u>, <u>MediSYS</u>, <u>OIE</u>, <u>ProMED</u>, <u>DISCONTOOLS</u>, <u>EFSA</u> et autres.

#### Définitions des symboles des feux de signalisation :

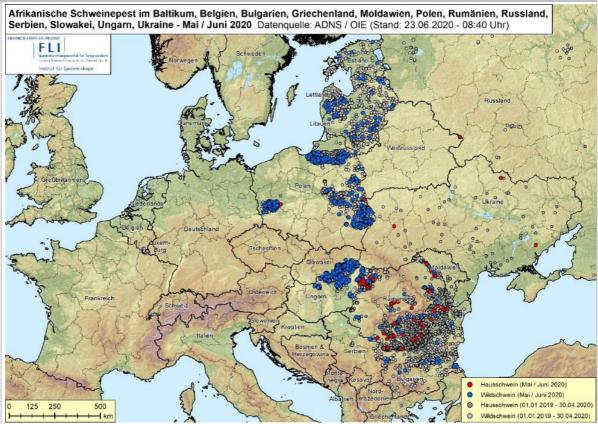
- Le danger que l'épizootie / la maladie animale apparaisse en Suisse est important ou l'épizootie / la maladie animale est déjà présente en Suisse. Des mesures concrètes sont prises pour protéger le cheptel suisse.
- Le danger que l'épizootie / la maladie animale apparaisse en Suisse est modéré. Une attention accrue est de mise. Des mesures sont prises en fonction de la situation pour protéger le cheptel suisse.
- Le danger que l'épizootie / la maladie animale apparaisse en Suisse est faible. Mais la situation est marquante et doit être surveillée. Il n'est toutefois pas encore nécessaire de prendre des mesures pour protéger le cheptel suisse.

2 mois	1 mois	Actuel		Nouvelles annonces
			<u>PPA</u>	Peste porcine africaine (PPA) : des cas en <b>Europe</b> , en <b>Russie</b> et en <b>Asie</b> .
	0	0	<u>HPAI</u>	Influenza aviaire (IA) : IA hautement pathogène (HPAI) : foyers de H5N8 en <b>Hongrie</b> et en <b>Bulgarie</b> . IA faiblement pathogène (LPAI) : foyer de H5N3 en <b>Italie</b> .
		0	Rage	Rage : rage de la chauve-souris transmise à un chat en <b>France</b> , cas de rage en <b>Europe de l'Est.</b>
Flas	hs d'	infor	mation etet actualisa	ation des annonces du Bulletin Radar de <u>mai 2020</u>
0			<u>BT</u>	Bluetongue (BT) : des cas de BTV-4 et BTV-1 en <b>Italie.</b>
0			<u>FA</u>	Fièvre aphteuse (FA) : des cas en <b>Turquie</b> et en <b>Chine</b> .
0	0	0	Petit coléoptère de la ruche	Petit coléoptère de la ruche : pas d'annonces en Italie.
0	0	0	<u>AHS</u>	Peste équine africaine (African Horse Sickness, AHS) : pas de nouveaux cas en <b>Thaïlande</b> .
-	0	0	<u>AIE</u>	Anémie infectieuse des équidés (AIE) : des cas en <b>Allemagne</b> , en <b>Bulgarie</b> et en <b>Roumanie</b> .
Exar	mens	d'ex	clusion effectués à l	'égard des épizooties hautement contagieuses en Suisse
Proc	ramr	ne de	détection précoce	de la peste porcine africaine chez les sangliers en Suisse

#### Informations supplémentaires :

H.	Coronavirus	L'OSAV répond aux questions fréquentes des particuliers et des professionnels sur les conséquences, dans le domaine vétérinaire, de la situation extraordinaire liée au coronavirus : FAQ
----	-------------	---





Situation

**Figure PPA**: cas de PPA chez des sangliers et des porcs domestiques notifiés à l'ADNS et à l'OIE entre le 1<sup>er</sup> mai et le 23 juin 2020. Les zones de restriction définies actuellement dans les pays touchés de l'UE figurent <u>ici</u>.

#### Porcs domestiques

En juin 2020, la **Pologne** a notifié un foyer de PPA dans une exploitation de 24 animaux dans l'ouest du pays (Grande-Pologne) et un foyer dans une exploitation de 70 animaux dans l'est du pays (Lublin). Les exploitations se trouvent dans les zones de restriction, qui sont déjà réglementées.

La **Roumanie** a notifié 32 foyers dans des exploitations de porcs domestiques. Il s'agissait de petites exploitations, à l'exception d'une exploitation qui comptait plus de 2000 animaux. L'**Ukraine** a notifié un foyer.

En **Chine** et au **Myanmar**, de nouveaux foyers se sont déclarés dans des troupeaux de porcs domestiques durant la période sous revue. L'**Inde** n'a notifié aucun nouveau foyer de PPA pendant la période sous revue.

	Av	ril	Mai		Juin	
	PD	S	PD	S	PD	S
Belgique	0	0	0	0	0	0
Bulgarie	1	136	0	101	0	4
Estonie	0	2	0	2	0	2
Lettonie	0	25	0	12	0	18
Lituanie	1	16	0	18	0	17
Moldavie	0	39	0	10	0	0
Pologne	1	712	1	358	2	172
Roumanie	30	90	37	123	32	87
Serbie	0	1	0	0	0	0
Slovaquie	0	57	0	35	0	10
Ukraine	2	3	2	0	1	0
Hongrie	0	777	0	623	0	276
Total	35	1858	39	1282	35	586

**Tableau PPA**: foyers ou cas de PPA chez des porcs domestiques (PD) et des sangliers (S) notifiés entre le 1<sup>er</sup> avril et le 22 juin 2020 (source: <u>ADNS</u>). Le nombre de cas en juin augmentera probablement encore en raison des annonces faites après le bouclage de la rédaction.

	Sangliers En juin 2020, la plupart des cas de PPA se sont une fois encore déclarés en Hongrie et en Pologne (tableau PPA). Des sangliers positifs à la PPA ont de nouveau été trouvés près de la frontière germano-polonaise, mais pas plus près que lors des précédentes découvertes.  Des cas de PPA chez des sangliers ont été notifiés dans la partie asiatique de la Russie et en Corée du Sud.				
	Le nombre de cas notifiés chez des 2019 durant la même période.	sangliers en Europe d'avril à juin est deux fois plus élevé en 2020 qu'en			
Commentaire		t présente depuis 2014, la situation semble se détendre. Peu de cas ont ngliers au cours des derniers mois. De plus, les derniers sangliers positifs avec des résultats PCR négatifs.			
	En <b>Belgique</b> aussi la situation semble sous contrôle. Les dernières carcasses d'animaux (dont il ne restait que le squelette) positives à la PPA ont été trouvées en mars 2020 (Bulletin Radar <u>03/2020</u> ).				
	Le risque d'introduction de la PPA reste élevé pour la Suisse. Les autorités déconseillent fortement aux voyageurs de rapporter de la viande de porc ou de sanglier en provenance des régions touchées. Le virus de la PPA peut survivre très longtemps dans l'environnement, en particulier dans le sang, les produits à base de viande et les cadavres. Après les voyages de chasse dans les zones touchées, il faut nettoyer et désinfecter soigneusement les chaussures, les vêtements, les outils et les véhicules avant le voyage de retour (voir aussi le matériel d'information plurilingue sur le site de l'OSAV).				
Conséquences pour la Suisse	Les détenteurs de porcs sont appelés à respecter strictement les mesures de biosécurité (voir les aide-mémoire pour les <u>détenteurs professionnels de porcs</u> et les <u>détenteurs amateurs de porcs</u> ). En cas de symptômes peu clairs, les détenteurs de porcs devraient sans tarder faire appel au vétérinaire d'exploitation qui procédera à un <u>examen d'exclusion</u> de la PPA. Depuis la parution du Bulletin Radar de <u>mai 2020</u> , des <u>examens d'exclusion</u> de la PPA ont été pratiqués dans 19 exploitations.				
0	Dans toute la Suisse, les sangliers trouvés morts, tirés pour cause de maladie ou accidentés doivent être analysés dans le cadre du <u>programme national de détection précoce de la PPA chez les sangliers</u> . Le <u>rapport annuel</u> sur le programme a été publié. Depuis la parution du Bulletin Radar de <u>mai 2020</u> , 25 sangliers ont été analysés dans le cadre du <u>programme de détection précoce</u> .				
	L'UE fixe dans la décision d'exécution <u>2014/709/UE</u> (modifiée en dernier lieu par la décision d'exécution ( <u>UE</u> ) <u>2020/883</u> ) les régions où le risque de propagation de l'épizootie est le plus élevé (parties I à IV).				
	Pour la Suisse, le texte déterminant est l' <u>ordonnance</u> de l'OSAV instituant des mesures contre la propagation de la peste porcine africaine par les échanges d'importation, de transit et d'exportation avec les États membres de l'Union européenne, l'Islande et la Norvège.				
Sources / liens	KVG, OIE-Wahis, ProMED, ADNS, PAFF, EMPRES-i	Pour plus d'informations, voir <u>OSAV</u> et <u>FLI</u> , Commission européenne : <u>carte avec les zones réglementées</u> et <u>carte interactive</u> , <u>carte des cas en Pologne</u>			

#### Maladie

Situation

# Influenza aviaire hautement pathogène (HPAI) H5N8 en Hongrie et en Bulgarie Influenza aviaire faiblement pathogène (LPAI) H5N3 en Italie





#### Situation chez les volailles domestiques

Depuis la parution du Bulletin Radar de <u>mai 2020</u>, la **Hongrie** a notifié 2 nouveaux foyers de HPAI H5N8 dans la région de Bács-Kiskun, très touchée ces dernières semaines. Les exploitations comptaient 6300 et 52 800 animaux.

La **Bulgarie** a notifié un autre foyer de HPAI H5N8 dans une exploitation de 79 000 poules pondeuses à Assénovgrad, au sud du pays.

En **Italie**, des anticorps contre le virus de l'influenza aviaire H5N3 ont été détectés au cours d'une surveillance de routine dans un élevage de 132 autruches en bonne santé à Mantoue (Lombardie). En l'absence de signes cliniques, on suppose qu'il s'agit d'un sous-type de virus faiblement pathogène.

#### Situation chez les oiseaux sauvages

Durant la période sous revue, aucun cas n'a été notifié chez des oiseaux sauvages.

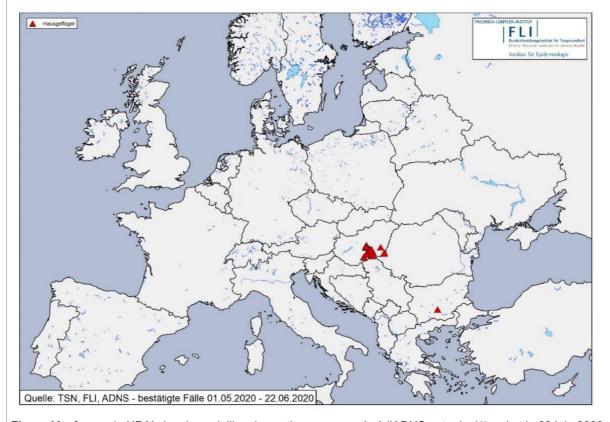


Figure IA: foyers de HPAI chez les volailles domestiques annoncés à l'ADNS entre le 1er mai et le 22 juin 2020.

En **Europe**, la situation générale s'est calmée. Le nombre de foyers d'influenza aviaire en Hongrie et en Bulgarie accuse un net recul et il n'y a pas eu de nouveau foyer en Pologne depuis <u>avril 2020</u>. De plus, rien n'indique actuellement que les virus de l'influenza aviaire circulent chez les oiseaux sauvages.

#### Commentaire

Les souches virales responsables des cas en **Bulgarie** sont différentes de celles des foyers apparus au printemps 2020 en Europe. Deux types de virus circulent simultanément (H5N8 et H5N2): l'analyse du génome des souches indique qu'ils forment un seul groupe. Les types de virus sont similaires à ceux isolés en Bulgarie en 2018 et 2019. Les infections se sont propagées principalement d'une exploitation à l'autre. La population d'oiseaux sauvages ne semble pas touchée. Les mesures de lutte prise par la Bulgarie visent à améliorer la biosécurité et à réduire le trafic des animaux.

Les autorités **hongroises** considèrent que la propagation rapide de l'infection sur leur territoire est principalement due à la proximité géographique des exploitations, au vent et au transport des animaux.

## Conséquences pour la Suisse

La probabilité que l'influenza aviaire soit introduite en Suisse a diminué. Il est toutefois important d'annoncer et d'analyser tout au long de l'année les oiseaux d'eau sauvages trouvés morts, afin de détecter de manière précoce l'introduction du virus. Une liste des oiseaux sauvages examinés en Suisse peut être consultée sur le <u>site internet</u> de l'OSAV.

Maladie	Influenza aviaire hautement pathogène (HPAI) H5N8 Influenza aviaire faiblement pathogène (LPAI) H5N3	
0	décision d'exécution (UE) <u>2020/798</u> ) les zones de directive <u>2005/94/CE</u> . Pour la Suisse, c'est l' <u>ordonnance</u> l'introduction de l'influenza aviaire présente dans certair Si des problèmes sanitaires de cause incertaine survier	nent dans des exploitations avicoles, il est recommandé parution du Bulletin Radar de mai 2020, un examens
Sources /	OIE, ADNS, Commission européenne	Pour d'autres informations, voir <u>OSAV</u> et <u>FLI</u>

### liens Maladie Rage: rage de la chauve-souris transmise à un chat en France, des cas de rage en Europe de l'Est La France a notifié le 28 mai 2020 un cas de rage chez un chat à Source-Seine, dans le département Côte d'Or, en Bourgogne-Franche-Comté. Le virus identifié provient des chauves-souris. Le chat a soudainement changé de comportement, présentant de l'agressivité et des symptômes neurologiques. Il s'agissait d'un chat errant qui n'était pas vacciné contre la rage. Pour la première fois depuis 2004, la Bosnie et Herzégovine a signalé le 2 juin 2020 un cas de rage chez un chien. Il semblerait que le chien ait été contaminé par des animaux sauvages, il n'était pas vacciné contre la rage. La rage reste répandue chez les animaux domestiques et sauvages dans plusieurs pays d'Europe de l'Est. En

effet, depuis janvier 2020, la Pologne a notifié 4 cas chez des renards, la Roumanie 1 cas chez un chien, la Moldavie 21 cas chez des animaux domestiques et sauvages, et la Turquie 108 cas chez des animaux domestiques et sauvages.



Figure rage: foyers de rage notifiés à l'ADNS entre le 1er janvier et le 22 juin 2020.

Situation

#### Commentaire danger pour les êtres humains s'ils sont mordus par des chauves-souris. La rage reste répandue chez les animaux domestiques et sauvages dans plusieurs pays d'Europe de l'Est. La Suisse est indemne de rage, tant chez les animaux domestiques que chez les animaux sauvages. On recense Conséquences quelques cas - rares - de rage de la chauve-souris (dernier cas en août 2017). Il ne faudrait pas toucher les pour la Suisse chauves-souris malades ou mortes à mains nues ; elles devraient si possible être soumises à des analyses de dépistage de la rage.

La rage de la chauve-souris est sporadique en Europe. Il est très rare qu'elle infecte des prédateurs. Il existe un

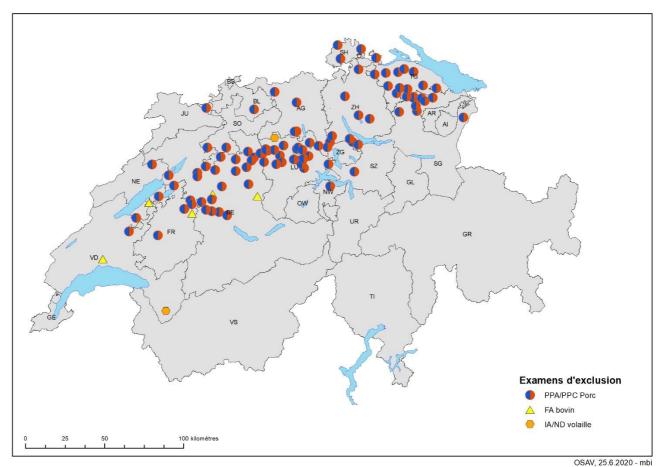
Maladie	Rage : rage de la chauve-souris transmise à un chat en France, des cas de rage en Europe de l'Est
0	L'OSAV signale les pays à risque de rage et les risques qu'ils présentent pour les animaux de compagnie ( <u>liste des pays</u> ). En cas d'importation d'animaux de compagnie tels que les chiens, les chats et les furets, il convient de respecter rigoureusement les prescriptions en vigueur concernant l'entrée en Suisse pour éviter l'introduction de la maladie dans le pays. Les animaux peuvent être amenés en Suisse seulement s'ils sont accompagnés d'un passeport européen pour animaux de compagnie valable ou d'un passeport pour animaux de compagnie reconnu par l'UE, s'ils sont identifiés de manière univoque (puce électronique) et si la vaccination antirabique est valable. L'OSAV a publié une brochure qui donne des informations sur les risques et les réglementations relatifs aux voyages : <u>Avant le voyage – Informations importantes sur les animaux de compagnie, les denrées alimentaires et les souvenirs</u> .
Sources /	Institut Pasteur de Paris, ADNS, AGES, Centre suisse de Pour d'autres informations, voir OSAV et FLI
liens	<u>la rage</u>

liens	la rage	
Floobo d'info	potion et actualisation des annonces du Bulletin Badar de mai 2020	
Flashs d'inforn	nation et actualisation des annonces du Bulletin Radar de <u>mai 2020</u>	
Bluetongue (B	Depuis la parution du Bulletin Radar de mai 2020, l'Italie a notifié un foyer de BTV-4 dans la région de la Basilicate, au sud du pays, déjà touchée par la maladie, et un foyer de BTV-1 en Sicile.  La Suisse et le Liechtenstein ont institué une zone BT pour le BTV-8 (voir situation actuelle sur le site internet de l'OSAV). L'ordonnance de l'OSAV instituant des mesures destinées à prévenir la propagation de la maladie de la langue bleue s'applique. Le trafic des animaux n'est soumis à aucune restriction dans la zone BT. Les garanties fournies dans les certificats (TRACES) doivent respecter les formulations contenues dans le règlement (CE) n° 1266/2007 (informations complémentaires : carte avec les zones de restriction ; possibilités de déplacement des animaux sensibles). Les exigences spécifiques auxquelles doit satisfaire l'estivage à l'étranger figurent dans les prescriptions cantonales d'estivage applicables au pacage frontalier.	COC
Fièvre aphteus (FA)	Depuis la parution du Bulletin Radar de mai 2020, la Turquie a notifié 3 cas de FA et 13 cas après coup (5 en avril et 8 en mai). La maladie est endémique en Turquie et le pays a enregistré jusqu'à présent 89 foyers depuis le début de l'année 2020. Le virus sévit également dans cinq pays d'Afrique du Nord : Algérie, Égypte, Libye, Maroc et Tunisie.  Pour la première fois, la Chine a elle aussi signalé un foyer au sud du pays, dû à des transports illégaux d'animaux.  La menace pour la Suisse reste inchangée. Il existe toujours un risque important d'introduction de la maladie depuis l'Afrique du Nord et la Turquie, ainsi que depuis les grandes régions endémiques du reste de l'Afrique et d'Asie. Il faut respecter les conseils aux voyageurs et la fiche thématique de l'OSAV.  Les principales informations sur l'épizootie sont résumées dans l'aide-mémoire actuel sur la fièvre aphteuse. Depuis la parution du Bulletin Radar de mai 2020, aucun examen d'exclusion de la FA n'a été pratiqué.	C
Petit coléoptère de l ruche ( <i>Aethina</i> <i>tumida</i> )	Apinella à de nouveau ete lance cette année en Suisse, en mai.	

Flashs d'information et actualisation des annonces du Bulletin Radar de <u>mai 2020</u>						
Peste équine africaine (AHS)	Depuis la parution du Bulletin Radar de mai 2020, la <b>Thaïlande</b> n'a pas notifié de nouveaux foyers d'AHS.  L'OIE a reconnu la Suisse indemne de peste équine africaine ( <u>liste des pays de l'OIE</u> ). L'absence de peste équine africaine est une condition préalable à l'importation de chevaux vers l'UE et la Suisse. Le 6 avril 2020, l'UE a retiré à la Thaïlande, par son règlement d'exécution (UE) <u>2020/485</u> , toutes les autorisations que lui conférait jusque-là le règlement d'exécution (UE) <u>2018/659</u> . Il n'est pas possible, jusqu'à nouvel avis, d'importer des équidés ou du matériel zootechnique depuis la Thaïlande.	000				
Anémie infectieuse des équidés (AIE)	Le 4 juin 2020, l' <b>Allemagne</b> a notifié un cas chez un cheval de 14 ans dans la région de Francfort. Le cheval a été mis à mort. Tous les chevaux de l'unité d'élevage concernée et de toutes les exploitations situées dans les zones réglementées ont été testés négatifs lors des premiers tests. De nouveaux tests seront organisés dans 3 mois. Jusqu'ici, il n'a pas été possible d'identifier la source de l'infection, des clarifications épidémiologiques sont encore en cours. Depuis la parution du Bulletin Radar de mai 2020, la <b>Bulgarie</b> a aussi notifié 1 cas et la <b>Roumanie</b> , 9 cas. L'AIE est endémique dans certaines régions de <b>Roumanie</b> . L'ordonnance de l'OSAV interdit l'importation d'équidés provenant de Roumanie. La Suisse est indemne de la maladie, le dernier cas remonte à juin 2017 (cf. <u>Bulletin Radar de juin 2017</u> ).	0				



Compilation des résultats des examens d'exclusion effectués à l'égard des épizooties hautement contagieuses peste porcine africaine et peste porcine classique (PPA, resp. PPC), à l'égard de la fièvre aphteuse (FA), à l'égard de l'influenza aviaire et de la Maladie de Newcastle(IA/ND). Vous trouverez d'autres informations sur les examens d'exclusion sur le site Internet de l'OSAV: <u>PPA, PPC, FA, IA</u> et <u>ND</u>.



**Figure AUS\_1**: Répartition géographique des exploitations dont des échantillons ont été envoyés pour des examens d'exclusion durant la période du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 25 juin 2020.

**Tableau AUS\_1**: Résultats des examens d'exclusion effectués depuis le Bulletin Radar de <u>mai 2020</u>. Les examens d'exclusion pratiqués dans le cadre du programme <u>PathoPig</u> sont signalés en tant que tels dans la colonne **Expéditeur** 

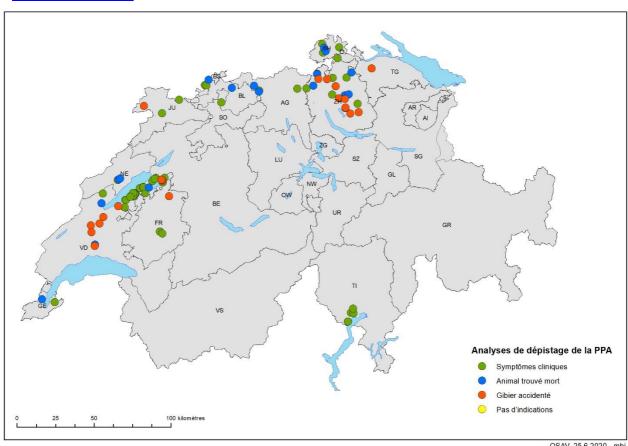
Canton	Epizootie	Date du prélèvement	Expéditeur	Espèce animale	Nombre d'animaux	Résultat
AG	PPA/PPC	29.04.2020	PathoPig	Porc	2	négatif
SG	PPA/PPC	30.04.2020	PathoPig	Porc	2	négatif
TG	PPA/PPC	30.04.2020	PathoPig	Porc	2	négatif
ZH	PPA/PPC	30.04.2020	PathoPig	Porc	1	négatif
LU	PPA/PPC	08.05.2020	PathoPig	Porc	1	négatif
ZH	PPA/PPC	09.05.2020	PathoPig	Porc	2	négatif
LU	PPA/PPC	12.05.2020	PathoPig	Porc	1	négatif
SH	PPA/PPC	15.05.2020	PathoPig	Porc	3	négatif
TG	PPA/PPC	15.05.2020	PathoPig	Porc	2	négatif
SG	PPA/PPC	28.05.2020	Vétérinaire	Porc	1	négatif
BE	PPA/PPC	02.06.2020	PathoPig	Porc	1	négatif

SG	PPA/PPC	02.06.2020	Vétérinaire	Porc	5	négatif
FR	PPA/PPC	03.06.2020	PathoPig	Porc	1	négatif
SG	PPA/PPC	08.06.2020	Vétérinaire	Porc	8	négatif
VD	PPA/PPC	08.06.2020	PathoPig	Porc	1	négatif
BE	PPA/PPC	09.06.2020	PathoPig	Porc	3	négatif
LU	IA/ND	11.06.2020	Vétérinaire	Volaille	1	négatif
BE	PPA/PPC	17.06.2020	PathoPig	Porc	3	négatif
BE	PPA/PPC	18.06.2020	PathoPig	Porc	1	négatif
BL	PPA/PPC	18.06.2020	PathoPig	Porc	2	négatif

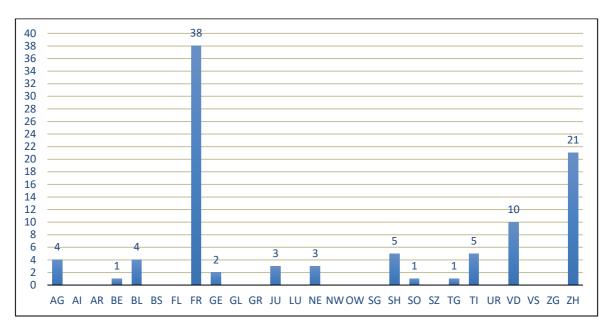
#### Programme de détection précoce de la PPA chez les sangliers



Vue d'ensemble des sangliers trouvés morts, tirés pour cause de maladie ou accidentés examinés dans le cadre du programme national de détection précoce de la PPA. Jusqu'à présent, tous les résultats des analyses menées pour dépister la PPA se sont avérés négatifs. Vous trouverez de plus amples informations sur le programme sur le <u>site Internet de l'OSAV</u>.



**Figure PPA\_1 :** répartition géographique des lieux où ont été trouvés les sangliers selon le motif d'analyse de la peste porcine africaine, entre 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 25 juin 2020.



**Figure PPA\_2** : nombre de découvertes de sangliers ayant fait l'objet d'une enquête entre le 1er janvier 2020 et le 25 juin 2020 par canton.

**Tableau PPA\_1** : résultats des analyses effectuées dans le cadre du programme national de détection précoce de la PPA chez les sangliers depuis le dernier Bulletin Radar de <u>mai 2020.</u>

Canton	Date du prélèvement	Motif d'analyse	Classe d'âge	Nombre d'animaux	Résultat
FR	24.05.2020	Symptômes cliniques	Bête rousse	1	négatif
FR	24.05.2020	Symptômes cliniques	Bête rousse	1	négatif
FR	24.05.2020	Symptômes cliniques	Bête rousse	1	négatif
FR	24.05.2020	Symptômes cliniques	Bête rousse	1	négatif
ZH	25.05.2020	Symptômes cliniques	Marcassin en livrée	1	négatif
FR	27.05.2020	Symptômes cliniques	Subadulte	1	négatif
BL	27.05.2020	Symptômes cliniques	Subadulte	1	négatif
BL	27.05.2020	Symptômes cliniques	Subadulte	1	négatif
TG	28.05.2020	Gibier accidenté	Adulte	1	négatif
AG	29.05.2020	Animal trouvé mort	Bête rousse	1	négatif
ZH	30.05.2020	Gibier accidenté	Adulte	1	négatif
FR	31.05.2020	Symptômes cliniques	Subadulte	1	négatif
FR	03.06.2020	Symptômes cliniques	Subadulte	1	négatif
TI	05.06.2020	Symptômes cliniques	Marcassin en livrée	1	négatif
TI	05.06.2020	Symptômes cliniques	Bête rousse	1	négatif
TI	06.06.2020	Symptômes cliniques	Marcassin en livrée	1	négatif
TI	06.06.2020	Symptômes cliniques	Subadulte	1	négatif
TI	06.06.2020	Symptômes cliniques	Marcassin en livrée	1	négatif
FR	09.06.2020	Symptômes cliniques	Subadulte	1	négatif
FR	09.06.2020	Symptômes cliniques	Bête rousse	1	négatif
FR	12.06.2020	Symptômes cliniques	Bête rousse	1	négatif
FR	13.06.2020	Symptômes cliniques	Subadulte	1	négatif
FR	13.06.2020	Symptômes cliniques	Bête rousse	1	négatif
SH	17.06.2020	Animal trouvé mort	Subadulte	1	négatif
FR	19.06.2020	Symptômes cliniques	Subadulte	1	négatif

#### Communications rédactionnelles



Le Bulletin Radar est établi par l'OSAV en collaboration avec l'Institut Friedrich-Loeffler (<u>FLI</u>). Il paraît en Suisse et en Allemagne en deux éditions différentes. Les évaluations des risques dus aux épisodes épizootiques et les conséquences de ces derniers sont présentées par pays. L'OSAV et le FLI assument toujours l'entière responsabilité de la rédaction de l'édition du Bulletin Radar de leur propre pays.

Vous avez sous les yeux l'édition suisse.

Les dénominations des pays utilisées dans le Bulletin Radar correspondent aux formes courtes des <u>dénominations</u> <u>d'États</u> contenues dans la liste établie par le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE).

Les éditions antérieures du Bulletin Radar peuvent être consultées sur le site Internet de l'OSAV à l'adresse suivante : <u>OSAV-Bulletin Radar</u>.

Aimeriez-vous être informé de la parution du Bulletin Radar ? Vous pouvez vous inscrire <u>ici</u> à la newsletter électronique « Animaux de rente » de l'OSAV.

Nous nous tenons à votre disposition pour toute question ou renseignement complémentaire : radar@blv.admin.ch